Document generated on 06/25/2025 1:49 a.m.

Revue d'histoire de l'Amérique française

MORTON, Suzanne, *At Odds : Gambling and Canadians, 1919-1969* (Montréal, University of Toronto Press, 2003), xi-272 p.

Craig Heron

Volume 58, Number 2, Fall 2004

URI: https://id.erudit.org/iderudit/011118ar
DOI: https://doi.org/10.7202/011118ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)
1492-1383 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Heron, C. (2004). Review of [MORTON, Suzanne, *At Odds : Gambling and Canadians, 1919-1969* (Montréal, University of Toronto Press, 2003), xi-272 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *58*(2), 271–273. https://doi.org/10.7202/011118ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 2004

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

ne l'avait habituellement admis, mais ils ont, par-dessus tout, montré hors de tout doute l'importance du rôle tenu par les Premières Nations dans la fondation du Canada. Ils y sont parvenus en faisant, tout simplement, ce que doivent faire les histoires générales du Canada : commencer par le commencement.

OLIVE PATRICIA DICKASON
Professeur adjoint, Université d'Ottawa
Professeur émérite, Université de l'Alberta
Traduction : Pierre R. Desrosiers

MORTON, Suzanne, *At Odds : Gambling and Canadians, 1919-1969* (Montréal, University of Toronto Press, 2003), xi-272 p.

Presque tout le monde joue, au sens de prendre des risques. Dans le Canada du xxe siècle, certaines manifestations de ce comportement ont été applaudies et appréciées, d'autres condamnées et réprimées parce qu'elles étaient considérées comme immorales. On évoquera, aux deux extrémités du spectre, le spéculateur en bourse et l'adepte des machines à sous ou du black-jack. Comme le montre avec perspicacité Suzanne Morton, cette ambivalence dans notre culture reflète des configurations complexes de classe sociale, de genre et d'ethnie ainsi que de positions quant à « a whole set of fundamental matters such as work, property, family, and faith » (p. 5). Le résultat en est la coexistence de la tolérance, de la prohibition et de la résistance, dans un ensemble d'apparente incohérence juridique, d'hypocrisie et de complicité. Comme le souligne cette excellente étude, les questions d'immoralité et de régulation morale sont extrêmement compliquées dans ce pays.

Les articles draconiens du Code criminel du Canada, visant à restreindre les jeux de hasard comportaient, chose étonnante, de vastes lacunes. Les organismes caritatifs étaient autorisés à collecter des fonds grâce à des loteries, les gageures sur les courses de pur-sang étaient permises et la possibilité de risquer son argent en l'investissant dans le marché boursier ne fut jamais sérieusement menacée. L'application de la loi contre d'autres formes de jeu était irrégulière et inégale, ce qui reflétait de profondes divisions d'opinion dans la population et une libéralisation croissante des réactions devant des comportements soi-disant immoraux (comme la consommation d'alcool, le tabagisme et certaines activités sexuelles). Des pressions politiques s'exercèrent épisodiquement pour assouplir cette

camisole de force juridique, mais ne menèrent à aucune réforme importante avant 1969. De nombreuses formes de jeu à caractère commercial – pari mutuel dans les hippodromes, bingos, etc. – ne s'en multiplièrent pas moins dans ce brouillard juridique et des milliers de Canadiens (quatre sur cinq selon un sondage de 1950) n'éprouvaient alors aucun scrupule à transgresser la loi.

Les critiques qui s'en prenaient au jeu sous l'angle moral soulignaient ce qu'il y avait d'inconvenant à s'enrichir sans le mérite d'un travail honnête et sans compétence particulière, et à mal employer un revenu qu'on devrait économiser et dépenser avec plus de parcimonie. Ce propos visait particulièrement les hommes de la classe laborieuse, accusés de compromettre le bien-être de leur famille en dilapidant ainsi leur salaire. Les femmes de ce milieu social encouraient le même mépris lorsqu'elles achetaient des billets de loterie ou abandonnaient leurs tâches familiales pour passer une soirée au bingo. La commercialisation croissante du jeu évoquait aussi le spectre du joueur professionnel, particulièrement celui du preneur de paris (*bookmaker*), devenu le stéréotype de plus en plus commun du criminel dans les grandes villes, souvent mêlé aux affaires de corruption locales et associé à de plus vastes réseaux criminels. Plusieurs enquêtes menées après la guerre portèrent sur ces caractéristiques des pratiques du jeu et repoussèrent ainsi tout assouplissement des contraintes juridiques.

Le jeu n'était pourtant pas sans défenseurs. Morton évoque d'abord ce même milieu social dans lequel j'avais décelé, dans mon étude sur les habitudes de consommation d'alcool, des critiques de la prohibition : l'élite bourgeoise. En l'occurrence, le jeu était largement pratiqué aux hippodromes huppés où les hommes « de la haute » faisaient courir leurs pur-sang. Plusieurs d'entre eux, n'en doutons pas, jouaient aussi à la bourse. À l'autre extrémité de l'échelle sociale, le jeu tenait un rôle différent dans la vie de la classe laborieuse. Morton explique que « gambling offered a way to combine entertainment with a creative means to obtain money or material goods » (p. 64). De nombreux travailleurs intégrèrent ainsi les risques du jeu à leur culture de célibataire. L'incertitude économique des années 1920 et 1930 contribua probablement à augmenter l'attrait des jeux de hasard. Des milliers de femmes du milieu ouvrier profitèrent à la fois de l'occasion de gagner des prix en argent et de fréquenter, en compagnie d'autres femmes, cet espace social quasi public que proposèrent les salles de bingo qui proliférèrent entre les deux guerres mondiales.

Le fait que de si nombreux bingos aient été organisés sous l'égide de paroisses catholiques nous rappelle l'existence de différences culturelles

et ethniques quant à la manière de réagir à ce phénomène. Dans ce domaine comme sous d'autres aspects de la morale individuelle, les catholiques étaient moins susceptibles que les protestants de tendance évangéliste d'exiger la répression juridique. Les minorités ethniques et raciales, notamment les Chinois, étaient aussi plus susceptibles d'être dénoncées pour leur fréquentation du jeu et de faire l'objet d'interventions policières. Selon Morton, « The decriminalization of many forms of gambling in 1969 not only symbolized the decline of a dominant Protestant value system, Morton writes (p. 133), but also reflected the rise of alternative wordviews, influenced by the changing demographic base of the country. »

La légalisation découla aussi d'une laïcisation et d'un libéralisme plus étendu en matière de morale individuelle, d'un relâchement, dans une société de plus en plus consumériste, de l'insistance sur la modération et sur la maîtrise de soi, ainsi que d'un nouveau souci d'éliminer du monde du jeu les éléments criminels (un peu comme on l'avait fait en abrogeant la prohibition de l'alcool dans les années 1920). Les organisations caritatives réussirent aussi à distinguer leurs loteries des activités criminelles et aidèrent à convaincre le gouvernement fédéral d'introduire les réformes de 1969. En fait l'État lui-même, aux niveaux fédéral, provincial et municipal, entreprit de mettre sur pied ses propres loteries dans le but, entre autres, d'aider à financer les mesures sociales. Néanmoins, le malaise provoqué par les jeux de hasard a persisté.

On ne risque rien à parcourir ce livre. Suzanne Morton raconte une histoire fascinante, étayée d'une recherche soignée, d'une analyse complexe et portée par une écriture élégante. L'ouvrage est aussi d'une portée beaucoup plus vaste que son seul sujet. Non seulement ouvre-t-il des perspectives sur l'histoire d'autres « vices » – alcool, drogues, tabac, prostitution, homosexualité, etc. – mais il soulève aussi des questions importantes relatives aux cultures ethniques et aux classes sociales, ainsi que sur la dynamique des genres, dans le Canada du XXe siècle.

CRAIG HERON
Département d'histoire
Université York
Traduction : Pierre R. Desrosiers